



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE – LORRAINE

Metz, le

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation
Pôle Inspections de Metz

76 avenue André Malraux
57046 METZ CEDEX 01

Compte rendu du Comité de pilotage dédié à la Sharka

Date : 9 février 2016

Lieu : DRAAF – site de Metz

Participants : Cf. liste jointe

La présidence du comité est assurée par Isabelle Jeudy, chef du SRAL – DRAAF Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

I.1.1. 1.1. Présentation de la nouvelle DRAAF par Isabelle JEUDY DRAAF- SRAL Cf. PPT

Isabelle Jeudy se présente et annonce l'ordre du jour avant de proposer un rapide tour de table.

I.1.2.

I.1.3. 1.2. Présentation de la nouvelle DRAAF par Isabelle JEUDY DRAAF- SRAL Cf. PPT

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est la deuxième plus grande région agricole en France. Compte tenu du vaste territoire, la DRAAF a une organisation en multisite bien que sa direction soit basée à Chalon-en-Champagne. Le service Régional de l'économie agricole et agro-alimentaire et le service régional de l'information statistique et économique sont proches de la direction. Le service régional de la formation et du développement et le service de la forêt et du bois seront à Metz. Pour finir, le service régional de l'alimentation est à Strasbourg.

Durant le 1^{er} semestre 2016, les agents resteront en grande majorité sur leur site et devront changer de mission ou se spécialiser comme Virginie BLIN qui aura la charge de la gestion du plan de lutte contre la sharka pour toute la région ACAL.

Isabelle Jeudy détaille la future organisation du SRAL puis donne la parole à l'assemblée :

Concernant la future organisation de comité de pilotage relatif à la sharka, elle précise que des réunions locales seront organisées afin que tous les acteurs puissent s'exprimer. Puis, des représentants de ces réunions locales pourront siéger au Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) dédié à la protection des végétaux.

1.3. La sharka : généralités par Mathilde ROYER – FREDON LORRAINE Cf. PPT

Les symptômes de la maladie de la sharka sont rappelés ainsi que les principes de la réglementation. Le contexte national et spécifique à la Lorraine est présenté.

1.4. Plan prospection 2015 par Virginie BLIN – DRAAF-SRAL Cf. PPT

Les principes de la prospection réalisée en 2015 en Lorraine sont exposés.

1.5. Bilan prospection 2015 en Lorraine par Marie LAFLOTTE – FREDON Lorraine Cf. PPT

Des bilans techniques sont présentés, puis les observations de chaque foyer sont détaillées. Pour finir, Marie LAFLOTTE annonce que le foyer de Saint Michel sur Meurthe est levé. D'ailleurs, l'arrêté préfectoral de Saint Michel sur Meurthe – La Bourgonce a été modifié en conséquence.

1.6. Bilan surveillance en Alsace Champagne- Ardenne Lorraine par Virginie BLIN – DRAAF-SRAL Cf.PPT

Virginie BLIN explique le mode de surveillance des 53 pépinières de la région et elle liste les suspensions de passeport sanitaire depuis 2012. Ensuite, elle présente la situation des foyers alsaciens et note qu'il n'y en a aucun dans les vergers de Champagne-Ardenne.

Luc Barbier est inquiet par la présence de la souche M en Alsace et demande que la recherche de la traçabilité des plants soit toujours bien réalisée.

1.7. La mirabelle par Virginie BLIN – DRAAF-SRAL Cf. PPT

L'étude mosellane datant de 2012 et 2013 sur le mirabellier est rappelée, puis les découvertes de mirabelliers contaminés en Alsace en 2014 et 2015 sont détaillées.

Pour Luc Barbier, il est primordial de mieux définir la réelle sensibilité du mirabellier.

D'un commun accord, les partenaires décident de renouveler une demande d'appui à la DGAL afin d'accroître les connaissances scientifiques sur les mirabelliers vis-à-vis de la sharka.

1.8. Plan de prospection 2016 par Virginie BLIN – DRAAF-SRAL Cf. PPT

Virginie BLIN propose à l'assemblée de reconduire le même mode de prospection pour les foyers et l'environnement des pépinières qu'en 2015 à l'exception du foyer de Saint Michel sur Meurthe qui est levé.

Concernant la Moselle, une prospection de 1000 m autour des vergers professionnels d'Ormersviller, Saint Juré et Marieulle sera réalisée en 2016.

Pour finir, les communes de Meurthe-et-Moselle jouxtant la Moselle seront respectivement prospectées chaque année afin d'accroître la surveillance autour des vergers professionnels limitrophes. En 2016, les communes jouxtant Villecey-sur-Mad, Faulx et Hoeville seront concernées.

En Moselle et sur les communes de Meurthe-et-Moselle jouxtant la Moselle, si des végétaux contaminés sont détectés, alors des mesures d'arrachages seront ordonnées.

Ces propositions sont approuvées par l'assemblée.

1.9. Questions et observations de l'assemblée

- Question de la Chambre agriculture de Meuse : est-il possible de mettre en place une surveillance accrue par test asymptomatique sur une parcelle de mirabelliers à Billy-sous-les-côtes puisque ces plants proviennent de la pépinière Lederman ?

Virginie BLIN répond que les tests d'analyses asymptomatiques réalisés sur les mirabelliers en Alsace et en Lorraine n'ont jamais permis de détecter de nouveau cas. Par ailleurs, cette pépinière fait partie du plan de surveillance (parcelle + environnement vus 2 fois/an) et elle ne présente pas de contamination depuis de nombreuses années.

Marie LAFLOTTE précise que lorsqu'elle travaillait à l'AREFE, tous les plants de ce pépiniériste ont été testés avant d'y être implantés sans qu'aucune anomalie ne soit détectée.

- Les différents partenaires présents insistent de manière unanime sur les risques d'acheter des plants à l'étranger et notamment en Allemagne.

- Questions de l'UDSEA : est-il certain qu'il n'y ait pas de forme d'infection du cerisier par la sharka en France ?

Virginie BLIN répond que des cerisiers en Italie et dans le Caucase ont déjà été infectés par la sharka (souche C= cherry). Toutefois, à ce jour, cette souche n'est pas présente en France. Par conséquent, le cerisier ne fait pas partie de la liste des variétés sensibles annexée à l'arrêté ministériel relatif à la sharka.

1.10. Conclusion

Isabelle JEUDY remercie les participants à ce COPIL Sharka pour leur volonté commune à lutter contre cette maladie. Elle souligne qu'il demeure indispensable de poursuivre cette lutte.

**La chef du service régional
de l'alimentation**

Isabelle JEUDY

Liste des participants

Invités présents :

AREFE : Quentin Hoffman
Association vigne et verger Saintois : Jacques Wuller
CRA ACAL : Jeremy Soulie
CA54 : Philippe Daniel
CA55 : Bruno Demolliens
CA57 : Gilles Canteneur
CA88 : Thierry Antoine
Conseil départemental 54 : Chantal Genay
Conseil départemental 88 : Mickael Gerard
CET Fruits, FDSEA 57 : Florent Dory
FRSEA, FDSEA Meurthe et Moselle, les vergers de Lorraine : Luc Barbier
FDSEA Meuse : Bertin Laurie
FREDON loorraine, Thierry Paul, Céline Brochot, Mathilde Royer, Marie Laflotte
FRUILEST : M, Chognon
Les croqueurs de pommes de Lorraine : Michel Jacquemin
Meuse Nature Environnement : Brigitte Leblan
Union des syndicats des arboriculteurs 57 : Gérard Windstein
DRAAF SRAL : Isabelle Jeudy, Magalie Borre, Virginie Blin

Invités excusés :

AREXHOR : Marie Anne Joussemet
Confédération paysanne, Conseil départemental 57, Conseil régional, FAM

Invités absents :

Association des Maires de FRANCE 54 – 55 – 57 - 88, FDSEA 88, Jardin de Laquenexy, Les coteaux Lorrains, Les jardins de Lorraine, SARL Mirabellor, Syndicat des arboriculteurs, A la prune de Lorraine, Conseil départemental 55, Coordination rurale, CRJA, DDT 54– 55 – 57 - 88